



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
SUPERVISION BANCAIRE

Communiqué de presse

9 octobre 2023

La BCE publie des statistiques de supervision bancaire sur les établissements importants pour le deuxième trimestre 2023

- Le ratio agrégé de fonds propres de base de catégorie 1 a augmenté, ressortant à 15,72 % au deuxième trimestre 2023 (contre 15,53 % le trimestre précédent et 14,96 % au deuxième trimestre 2022)
- Le rendement annualisé agrégé des fonds propres a augmenté pour s'établir à 10,04 % au deuxième trimestre 2023 (contre 7,59 % au deuxième trimestre 2022)
- Le ratio agrégé des prêts non performants (hors soldes de trésorerie) est resté stable à 2,26 % (contre 2,24 % le trimestre précédent)
- La part des prêts enregistrant une hausse significative du risque de crédit (prêts de stade 2) a légèrement diminué, revenant à 9,19 % (après 9,31 % le trimestre précédent)
- Les statistiques incluent pour la première fois des ventilations de titres de créance par contrepartie

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

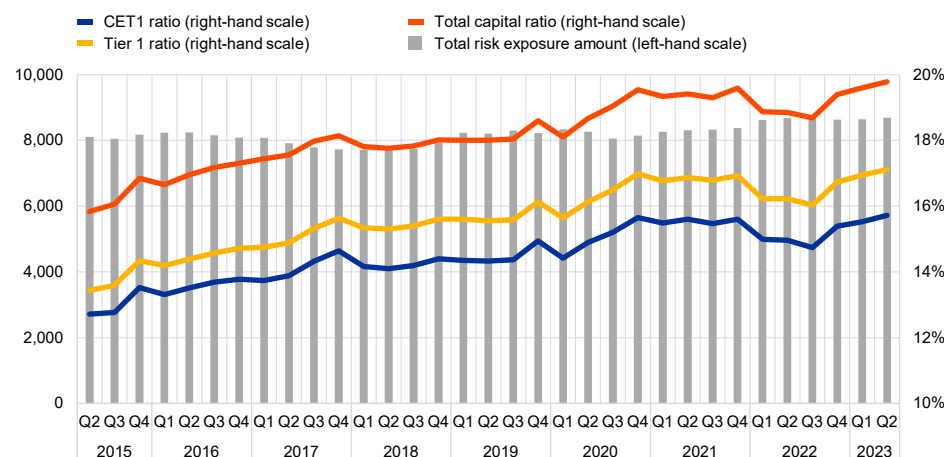
Adéquation des fonds propres

Les [ratios de fonds propres](#) agrégés des établissements importants (c'est-à-dire les banques supervisées directement par la BCE) ont augmenté au deuxième trimestre 2023. En données agrégées, le ratio de fonds propres de base de catégorie 1 (*Common Equity Tier 1*, CET1) s'est établi à 15,72 %, le ratio de fonds propres de catégorie 1 (*Tier 1*) à 17,11 % et le ratio du total des fonds propres à 19,78 %. Les ratios CET1 agrégés pour les différents pays sont compris entre 12,70 % en Espagne et 23,16 % en Estonie. Parmi les différents modèles d'activité du Mécanisme de surveillance unique, les banques d'importance systémique mondiale (G-SIB) ont déclaré le ratio CET1 agrégé le plus bas (14,54 %).

Graphique 1

Ratios de fonds propres et leurs composantes

(en milliards d'euros ; en pourcentages)



Source : BCE.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

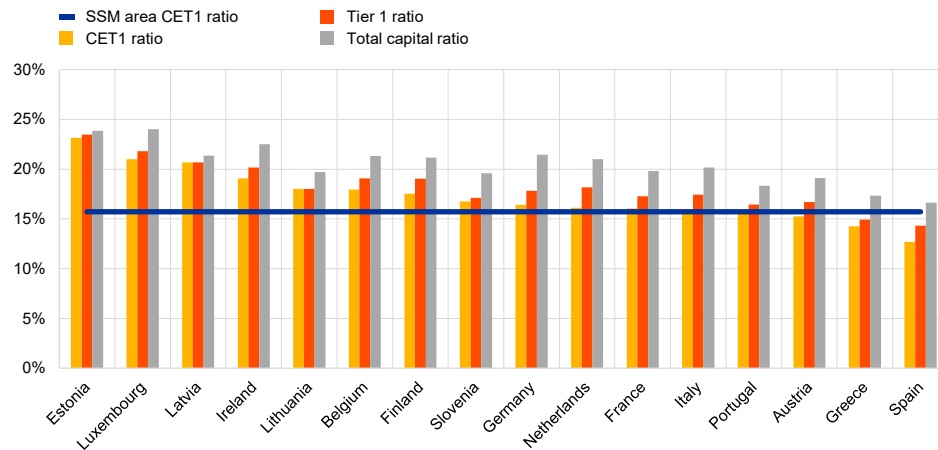
Communiqué de presse / 9 octobre 2023

La BCE publie des statistiques de supervision bancaire sur les établissements importants pour le deuxième trimestre 2023

Graphique 2

Ratios de fonds propres par pays au deuxième trimestre 2023

(en pourcentages)



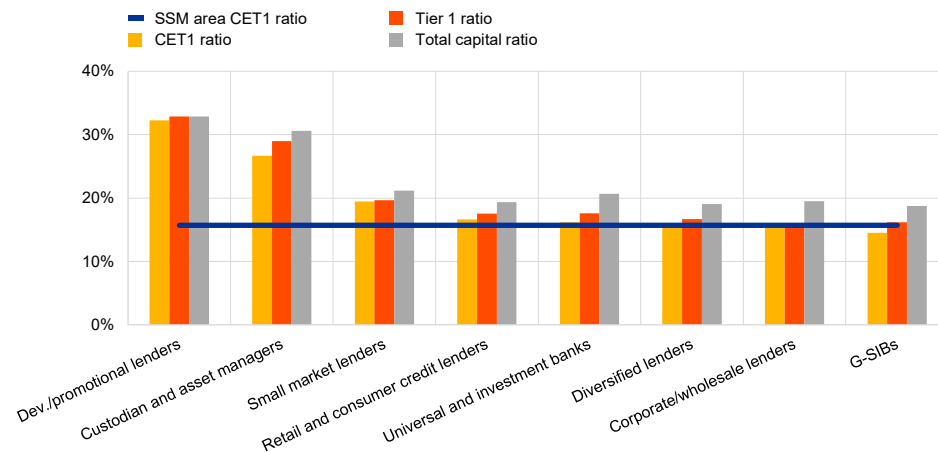
Source : BCE.

Note : Certains pays participant à la supervision bancaire européenne ne sont pas inclus dans ce graphique, soit pour des raisons de confidentialité, soit parce qu'il n'existe aucun établissement important au niveau de consolidation le plus élevé dans ces pays.

Graphique 3

Ratios de fonds propres par modèle d'activité au deuxième trimestre 2023

(en pourcentages)



Source : BCE.

Notes : « G-SIBs » signifie « banques d'importance systémique mondiale ». « Dev./promotional lenders » se rapporte aux prêteurs du secteur du développement et de la promotion économique. MSU signifie « mécanisme de surveillance unique ».

Qualité des actifs

Le [ratio des prêts non performants \(NPL\) hors soldes de trésorerie](#) auprès des banques centrales et autres dépôts à vue est resté stable à 2,26 % au deuxième trimestre 2023. L'encours de NPL

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

(numérateur) a augmenté de 4 milliards à 343 milliards d'euros tandis que les prêts et avances hors soldes de trésorerie (dénominateur) ont légèrement augmenté, pour ressortir à 15 157 milliards d'euros.

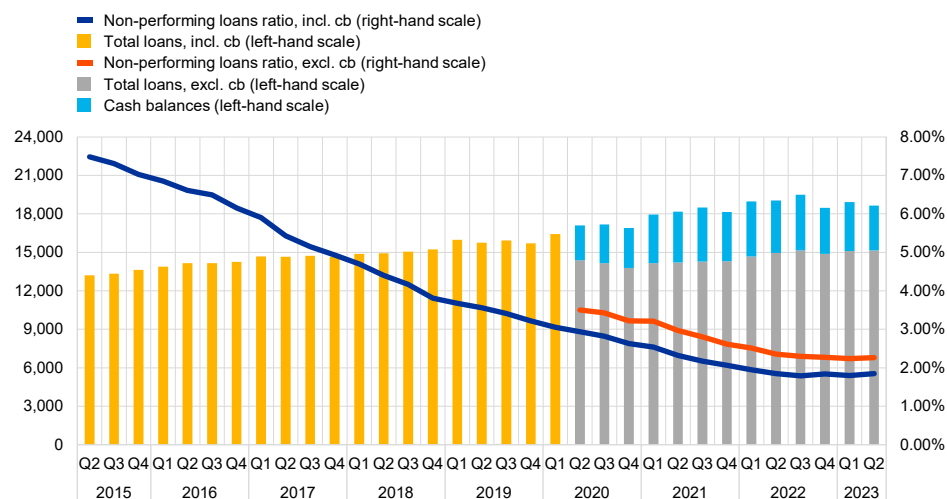
En données agrégées, les [prêts de stade 2 en part du total des prêts](#) ont diminué, revenant à 9,19 % (contre 9,31 % le trimestre précédent). L'encours de prêts de stade 2 est ressorti à 1 339 milliards d'euros (contre 1 351 milliards le trimestre précédent).

Le [coût du risque](#) a été stable, s'établissant à 0,45 %, en données agrégées, au deuxième trimestre 2023 (après 0,46 % le trimestre précédent). S'agissant des établissements importants, l'intervalle interquartile s'est réduit, revenant à 0,44 point de pourcentage contre 0,53 point de pourcentage le trimestre précédent.

Graphique 4

Prêts non performants (NPL).

(en milliards d'euros ; en pourcentages)



Source : BCE.

Note : « cb » se rapporte aux soldes de trésorerie auprès des banques centrales et aux autres dépôts à vue.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

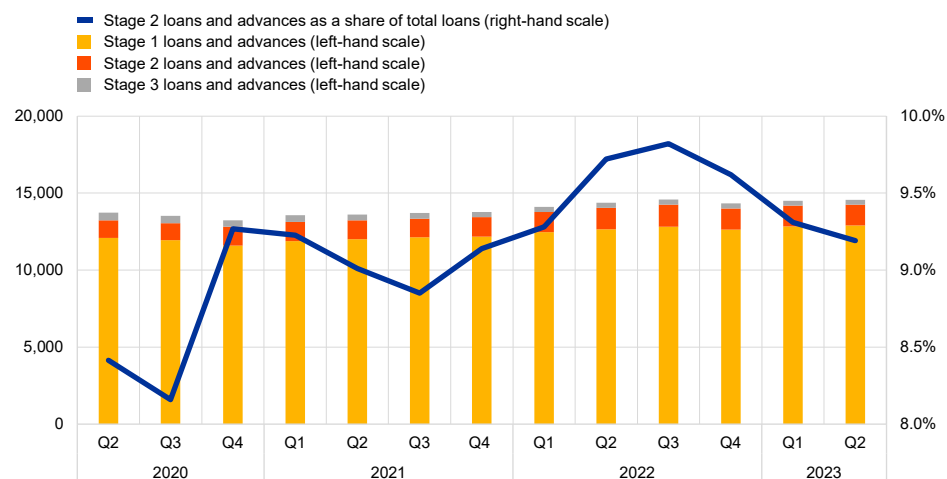
Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

Graphique 5

Prêts et avances soumis à l'examen des dépréciations

(en milliards d'euros ; en pourcentages)



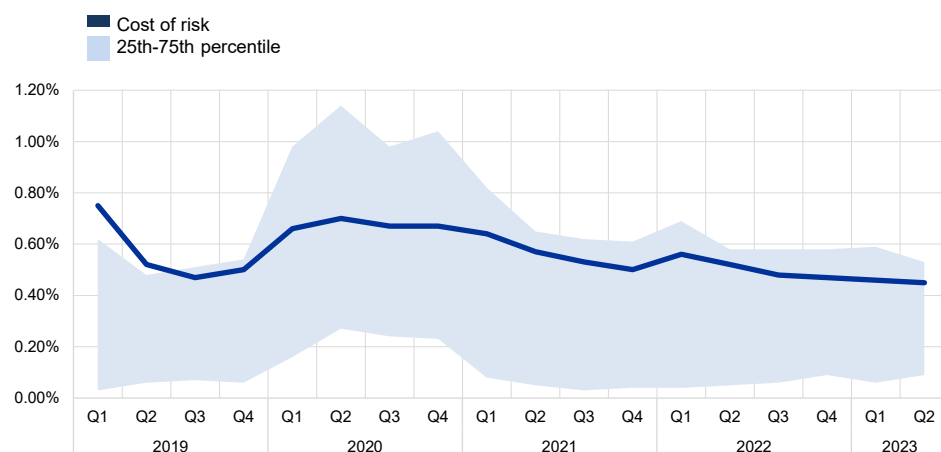
Source : BCE.

Note : Le stade 1 recouvre les actifs pour lesquels le risque de crédit n'a pas augmenté significativement depuis leur comptabilisation initiale, le stade 2 les actifs dont le risque de crédit a fortement augmenté depuis leur comptabilisation initiale et le stade 3 ceux pour lesquels il existe des éléments objectifs d'une dépréciation à la date de déclaration.

Graphique 6

Coût du risque

(en pourcentages)



Source : BCE.

Rendement des fonds propres

Le [rendement annualisé agrégé des fonds propres](#) a fortement augmenté pour s'établir à 10,04 % au deuxième trimestre 2023 (contre 7,59 % au deuxième trimestre 2022). Une hausse du résultat

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

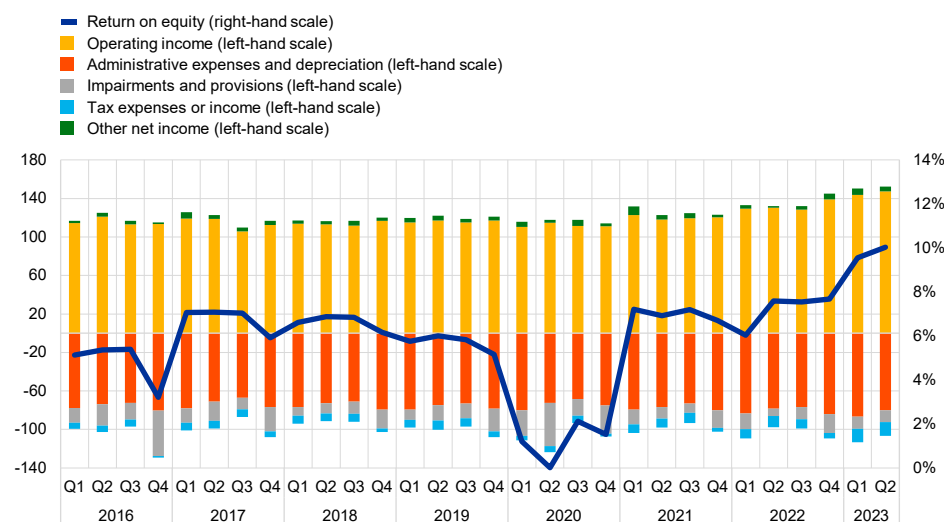
d'exploitation (due à la hausse du revenu d'intérêt net, qui a augmenté de 24 % en rythme annuel) et une baisse de la dépréciation et des provisions ont constitué les principaux contributeurs à la hausse des bénéfices nets agrégés (le numérateur du rendement des fonds propres). Au deuxième trimestre 2023, la marge nette d'intérêt a augmenté pour s'établir à 1,53 % (après 1,23 % un an auparavant), bien qu'il existe encore d'importantes différences structurelles entre pays.

Parmi les différents modèles d'activité du Mécanisme de surveillance unique, le rendement annualisé agrégé des fonds propres a été compris entre 5,39 % pour les prêteurs des secteurs du détail et du crédit à la consommation et 20,65 % pour les prêteurs opérant sur des créneaux spécifiques.

Graphique 7

Rendement des fonds propres et composition du résultat net

(en milliards d'euros ; en pourcentages)



Source : BCE.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

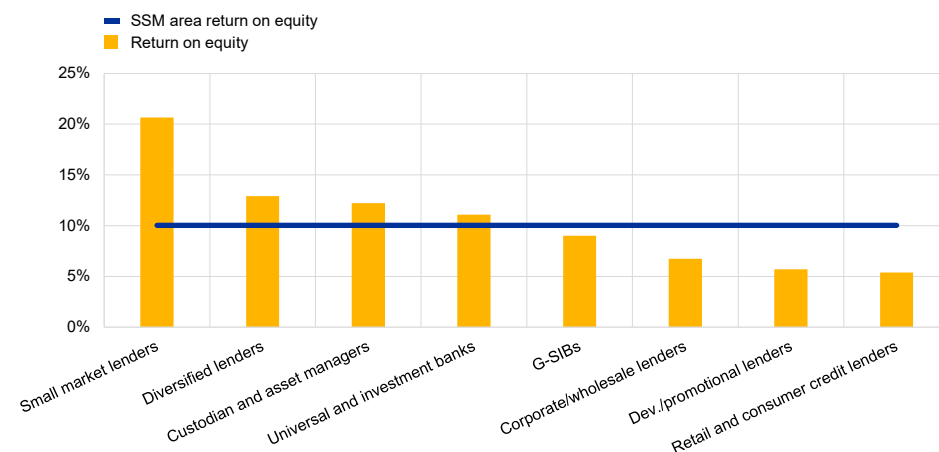
Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

Graphique 8

Rendement des fonds propres par modèle d'activité au deuxième trimestre 2023

(en pourcentages)



Source : BCE.

Note : « G-SIBs » signifie « banques d'importance systémique mondiale ». « Dev./promotional lenders » se rapporte aux prêteurs du secteur du développement et de la promotion économique. MSU signifie « mécanisme de surveillance unique ».

Titres de créance par contrepartie

Les titres de créance en pourcentage du total des actifs se sont établis à 12,07 % au deuxième trimestre 2023. Les [titres de créance émis par les administrations publiques](#) représentent 66,89 % (2 126 milliards d'euros) de ce pourcentage, et [ceux évalués au coût amorti](#), 32,50 % (1 033 milliards d'euros), avec des différences considérables entre les juridictions dans les deux cas. L'Estonie a déclaré la valeur la plus élevée pour les titres de créance émis par les administrations publiques, tandis que ceux évalués au coût amorti sont compris entre 66,46 % en Grèce et 10,58 % en Allemagne.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

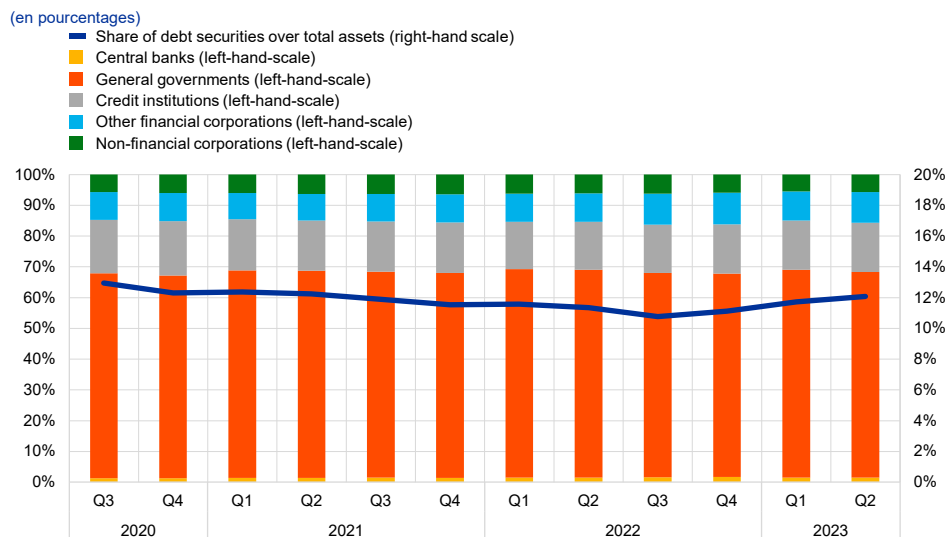
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

Graphique 9

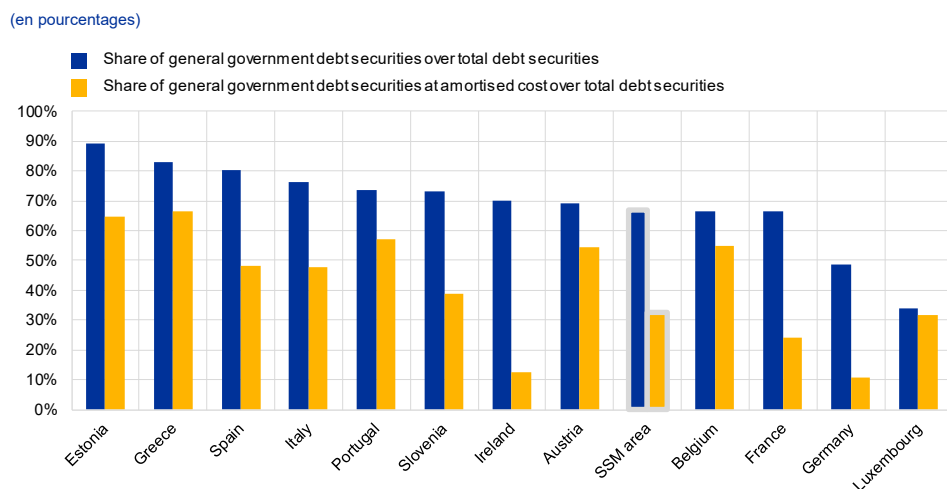
Pourcentage de titres de créance par contrepartie



Source : BCE.

Graphique 10

Pourcentage de titres de créance émis par les administrations publiques par pays au deuxième trimestre 2023



Source : BCE.

Note : Certains pays participant à la supervision bancaire européenne ne sont pas inclus dans ce graphique, soit pour des raisons de confidentialité, soit parce qu'il n'existe aucun établissement important au niveau de consolidation le plus élevé dans ces pays. MSU signifie « mécanisme de surveillance unique ».

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

Facteurs à l'origine des variations

Les statistiques de supervision bancaire sont calculées par agrégation des données fournies par les banques soumettant des déclarations COREP (informations sur l'adéquation des fonds propres) et FINREP (informations financières) au moment considéré. Par conséquent, les variations d'un trimestre à l'autre peuvent être influencées par les facteurs suivants :

- modifications de l'échantillon des établissements déclarants ;
- fusions et acquisitions ;
- reclassements (par exemple des arbitrages de portefeuille, certains actifs étant reclassés d'un portefeuille comptable particulier vers un autre).

Pour toute demande d'informations, les médias peuvent s'adresser à [Philippe Rispal](#) au : +49 69 1344 5482.

Note

- L'ensemble complet des [statistiques de supervision bancaire](#) ainsi que des indicateurs de risque quantitatifs supplémentaires sont disponibles sur le site internet de la BCE consacré à la supervision bancaire.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication
Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu